



**MOUVEMENT DE L'EMPLOI DES MAÎTRES DU PREMIER ET SECOND DEGRE DES ETABLISSEMENTS  
D'ENSEIGNEMENT PRIVES SOUS CONTRAT - RENTREE SCOLAIRE 2026**

Destinataires : Mesdames et Messieurs les directeurs des établissements d'enseignement privés du premier et du second degré

Référence(s) : Code de l'éducation (L 442-5, L 914-1, R 914-4 à 45, R 914-49 à 52, R 914-75 à 77)

Dossier suivi par : Mme FOURREAUX - Tel : 04 42 93 96 02 – Mail : [beatrice.fourreaux@ac-aix-marseille.fr](mailto:beatrice.fourreaux@ac-aix-marseille.fr) - Mme REBSOMEN – Tél : 04 42 95 29 12 - Mail : [lydia.rebsomen@ac-aix-marseille.fr](mailto:lydia.rebsomen@ac-aix-marseille.fr)

**RECTIFICATIF AU BULLETIN ACADEMIQUE N°1078-545  
du 13 mars 2026**

Le calendrier des opérations du mouvement de l'emploi des maîtres du 1<sup>er</sup> degré est modifié comme suit :

**Mouvement de l'emploi du 1<sup>er</sup> degré**

<b>Recensement des PV et PSV</b>	du 13 février 2026 au 08 mars 2026
<b>Publication des postes</b>	Lundi 23 mars 2026
<b>Saisie des vœux</b>	du 23 mars 2026 au 31 mars 2026
<b>Date limite de renoncement</b>	Dimanche 31 mai 2026
<b>Réunions de la CCMI</b>	Mercredi 10 juin 2026 et Mercredi 1er juillet 2026

Je vous prie de bien vouloir assurer la plus large diffusion de cette note auprès des personnels placés sous votre autorité.

*Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Joël GILLARD, Secrétaire Général Adjoint de l'Académie d'Aix-Marseille*